

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique J O H N D E E R E	2 0 1 0 avec chargeur 720 et pelle déportable 51	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 ' 4 8 2
Caractéristiques "2010" de chaque côté sur le véhicule				
		Carburant diesel	Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis	JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich			
N° du châssis frappé	à gauche, à l'avant en haut sur le longeron			
N° du moteur frappé	à gauche, à l'avant sur le bloc			
Type du moteur	2010 W (2010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)			
Position du mot. avant	Frein-moteur			
Cylindrée	2'719 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécan.-hydraul. Treuil/Cabest.		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 4 = 8		Crochet rem.	Longueur 6'870
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 2,7	Voie avant 1'400	Largeur 1'990
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *	Voie arrière 1'590	Hauteur 3'550
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel -	Diam. de braq. 6,80	Empattement 2'082
Frein à pied mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou)				Porte à faux arr. 2'850
Frein à main mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt				AV 3'370 +)
Poids	avant	arr.	total	Dimensions int. en mm
A vide	910	4'010	4'920	
Charge utile				Longueur
Total				Largeur
Gar. de fabr.				Hauteur
Poids max. garanti pr. train routier		Pneumat.		Haut. ridelles
Direction: position au centre - assistée hydraul.		avant		Poids max. garanti pr. train routier
Alésage		arr.		Nombre de portes
Forme de la carrosserie		Dimension 7.50-16		Porte à faux arr.
Nombre de places: total		Charge pneu 1'250		Direction: position au centre - assistée hydraul.
		10 Ply		Marque du moteur JOHN DEERE
		8 Ply		C.V. frein 52 SAE
				Alésage 98,42
				Course 88,9
				C.V. impôts 13,85
				Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière
				Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.)
				Places debout

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV= combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb. avec	AR= au-dessus des feux AR (orange)
Phare brouillard	clignoteurs
Essuie-glace 1/ électrique	
** Feux arrières 2/ au-dessous clignot. sur supports	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur /AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable (rouge)	
Feu stop	Indicateur de vitesse compte-tours
Eclairage N° de contrôle --	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 85	bB à 2'100 t/min - Avertisseur = 92 dB

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'100 t/min.

*) Plombage : (La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.

**) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'350 mm
Feux arrières : 1'320 ou 1'400 mm

Admis pour raisons techniques (Art. 13 bis, chiffre 14 LA)

+) Porte à faux avant : 3,37 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir/jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs per-

Lieu et date de l'expertise-type mettant l'observation latérale suffisent.

La Commission d'expertise-type

Laupen, 17.12.63

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique JOHN DEERE	2010 avec chargeur 720 et pelle déportable 51	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 4 8 2
Caractéristiques "2010" de chaque côté sur le véhicule				
Carburant diesel			Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich				
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant en haut sur le longeron				
N° du moteur frappé à gauche, à l'avant sur le bloc				
Type du moteur 2010 W (2010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)				
Position du mot. avant		Frein-moteur		
Cylindrée	2'719 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécan.-hydraul. Treuil/Cabest.		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2 x 4 = 8		Crochet rem.	Longueur 6'870
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 2,7	Voie avant 1'400	Largeur 1'990
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *	Voie arrière 1'590	Hauteur 3'550
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel -	Diam. de braq. 6,80	Empattement 2'082
Frein à pied mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou)				AV 3'370
Frein à main mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt				
Poids	avant	arr.	total	Dimensions int. en mm
A vide	910	4'010	4'920	
Charge utile				Longueur
Total				Largeur
Gar. de fabr.				Hauteur
Poids max. garanti pr. train routier			Pneumat. avant arr.	Haut. ridelles
Direction: position au centre - assistée hydraul.			Dimension 7.50-16 14.9-28 (13-28)	Porte à faux arr.
Alésage 98,42			Charge pneu 1'250 2'220	Poids max. garanti pr. train routier
Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière			10 Ply 8 Ply	Direction: position au centre - assistée hydraul.
Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.)				Marque du moteur JOHN DEERE
				Course 88,9
				C.V. frein 52 SAE
				C.V. impôts 13,85
				Places debout

Phares: marque	Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV= combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb. avec	AR= au-dessus des feux AR	(orange)
Phare brouillard	clignoteurs	Essuie-glace 1/ électrique
** Feux arrières 2/ au-dessous clignot. sur supports	Avertisseur 1/ électrique	(1-ton)
Réflecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur /AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable		(rouge)
Feu stop	Indicateur de vitesse	compte-tours
Eclairage N° de contrôle --	Parties dangereuses	
Phare marche arrière		
Equipement électr. 12	Volts	
Mesure du bruit 85	dB à 2'100 t/min - Avertisseur = 92 dB	

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'100 t/min.

- *) Plombage : (La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.
- ***) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'350 mm
- Feux arrières : 1'320 ou 1'400 mm
- Admis pour raisons techniques (Art. 13 bis, chiffre 14 LA)
- +) Porte à faux avant : 3,37 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir/jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs per-

Lieu et date de l'expertise-type mettant l'observation latérale suffisent.

La Commission d'expertise-type

Laupen, 17.12.63